

Date de réception : 10/12/2026 Date de début : 10/12/2026 Date de fin : 15/12/2026 Date d'édition : 15/12/2026

RAPPORT D'ANALYSES n°26292

(2) Désignation : GMO COOKIE

CLIENT :
GREEN BOTANICS LAB
24 rue de la Paix
75002 PARIS

CARACTÉRISTIQUES ÉCHANTILLON

N° d'échantillon : 261210845
Type d'échantillon : Chanvre
Matrice : Fleurs séchées / Végétale

CONDITIONS D'ANALYSE

Régime : Autocontrôle qualitatif
Norme méthode : Ph.Eur. / IOP-PCH-92
Accréditation : COFRAC ISO/IEC 17025

Paramètre	Technique	Méthode	Résultat	Unité
* CBD-Cannabidiol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	4.523	% (m/m)
* CBDA-Acide cannabidiolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	0.759	% (m/m)
>> TOTAL POTENTIEL CBD (CBD+CBDA)	CALCUL	IOP-PCH-92	5.189	% (m/m)
* D9-THC-Delta9-Tetrahydrocannabinol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	0.062	% (m/m)
* D9-THCA-Acide D9-Tetrahydrocannabinolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<0.005	% (m/m)
>> TOTAL POTENTIEL D9-THC (D9-THC+D9-THCA)	CALCUL	IOP-PCH-92	0.062	% (m/m)
* CBG-Cannabigerol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	1.409	% (m/m)
* CBGA-Acide cannabigerolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	3.474	% (m/m)
>> Total potentiel CBG (CBG+CBGA)	CALCUL	IOP-PCH-92	4.459	% (m/m)

Total potentiel : Dans le cas d'un chauffage, les formes acides se décarboxylent partiellement ou totalement pour donner les formes neutres. Le total potentiel correspond à une décarboxylation complète : pour le calcul de ce total, les formes acides respectives ont été multipliées par un facteur compris entre 0.867 et 0.878 pour obtenir leur équivalent en forme neutre.



code : QN2Ln
Scannez ce QRCode ou rendez-vous à l'adresse suivante :
<https://auth.ceno.link/?g-3405FDE6-EEB2-4F0A-8726-9F58D2EC14C4>

Sébastien JEAN
Responsable Adjoint du Laboratoire
de Chimie Analytique
✓ Approuvé & Signé électroniquement

< Seuil de quantification, Intf. : Interférence.
Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à analyse.
Seules les prestations rapportées dans ce rapport identifiées par le symbole * sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Les analyses sous-traitées sont identifiées par le symbole (1). Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole (2). Le laboratoire ne peut être tenu responsable des informations communiquées par le client.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

